

## Enquête taxons prioritaires 2012 : la Vipère péliade *Vipera berus*



photo LEGRIS Sébastien

### Objectifs :

- confirmer la présence de la Vipère péliade sur des stations où elle n'a pas été mentionnée récemment (observation de plus de 5 ans) ;
- découvrir de nouvelles stations de l'espèce aux environs des localités déjà connues ;
- viser une quantification plus précise des populations (nombre d'individus) ;
- donner un bref aperçu du milieu occupé par l'espèce

Période d'étude : l'espèce est observable de mars à octobre, le printemps étant la période la plus favorable, notamment les mois d'avril et mai, période d'accouplement, avec une forte activité de recherche de partenaires et un couvert végétal peu développé favorable à la détection. Aussi d'autres mois de l'année peuvent amener de bons résultats :

- mars (individus observables en thermorégulation à la sortie de l'hibernation)
- juin à la mi-août (période de gestation où les femelles gravides s'exposent facilement au soleil)
- mi-août à début octobre (observation de jeunes et adultes avant l'entrée en hibernation).

Les mues (3 pour les mâles et 2 pour les femelles) ont lieu en mars/avril pour les mâles, et de juin à septembre pour les deux sexes. Elles doivent comporter au moins la tête ou la jonction corps-queue pour être différenciées de celles de la Couleuvre à collier.

### Conditions météorologiques :

Le succès de détection est lié à la température de l'air selon la nébulosité. Les recherches sont à privilégier avec les conditions suivantes :

- 6-13° temps ensoleillé à peu nuageux
- 14 -18° temps nuageux avec éclaircies
- 19-22° temps nuageux à couvert

Lorsque les journées s'annoncent particulièrement chaudes (températures max > 22°), une recherche en matinée est à privilégier.

L'espèce semble fuir les endroits exposés au vent. Les chances de contacts paraissent meilleures après une période de pluie, une averse ou un orage. Les journées nuageuses sont plutôt favorables.

Habitats : La Vipère péliade fréquente des milieux très variés (secs, frais ou humides) avec une végétation hétérogène offrant à la fois, un couvert herbacé dense avec des plages dégagées et la présence de ligneux de préférence bas. Les milieux à privilégier sont donc des bordures de prairies maigres de fauche du bocage, pelouses sèches, prairies en déprises agricoles, landes à bruyères et genêts, abords de voies ferrées, lisières forestières, bordures de fourrés, anciennes carrières sur sable ou sur craie en cours de recolonisation,...

Les sites sont plutôt exposés au Sud. Ils doivent être calmes et peu fréquentés.

Les animaux utilisent un domaine vital modeste : 1 à 5 ha.

Technique d'étude : De nombreuses prospections sont souvent nécessaires. Lorsque l'observateur arrive sur une zone favorable, plusieurs attitudes doivent être prises :

- réaliser un parcours sur la zone de manière à couvrir au mieux les microhabitats jugés favorables (exemple : les zones dégagées propices à la thermorégulation en lisière de bois, ronciers...)
- se déplacer "le pas léger" en scrutant attentivement la zone environ 3-4 m devant soi, la dissimulation des individus ne laisse le plus souvent que quelques centimètres de visibles...
- s'arrêter régulièrement et regarder autour de soi, pour découvrir des individus en changeant de perspective,
- utiliser des jumelles à mise au point rapprochée est conseillé,
- être attentif aux bruissements dans la végétation et en cas de doute sur une fuite d'individu non observé, revenir 10 à 20 minutes plus tard sur le lieu
- soulever des abris potentiels avec la plus grande précaution pour éviter de blesser l'animal et de ne pas détériorer l'habitat.

#### Transmission des données :

En utilisant clicnat et en respectant les points suivants :

- localiser le plus précisément chaque individu rencontré en créant si nécessaire un inventaire par individu pour les sites de grande taille (cette précision est importante, les vipères péliades étant généralement fidèles à leur emplacement, cela peut permettre de réaliser un suivi régulier de la population d'un site).
- indiquer l'heure et la durée des prospections
- saisir l'effectif précis et indiquer -1 en cas de données négatives sur un site (important pour les sites connus où l'espèce n'a pas été retrouvée),
- sexe si possible (le dimorphisme est *a priori* net, les mâles sont plus petits que les femelles et le coloris est gris avec un zig-zag brun foncé bien marqué, la femelle plus grosse et plus longue, est brunâtre à roussâtre avec également un zig-zag brun mais moins net),
- âge (adulte ou juvénile),
- commentaire, ou plusieurs éléments qui semblent intéressants :
- sur le comportement du ou des individus observés (prend le soleil, en déplacement, accouplement...),
- sur le microhabitat où a été vue l'espèce, en décrivant le support sur lequel se trouvait l'individu (cailloux, herbes sèches, tas de bois, zone de terre nue....), ainsi que son environnement immédiat. Exemple : vu sur herbe sèche en lisière d'un massif d'Épine noir, sous tôle au milieu d'une pelouse ...
- sur le type d'habitat, en se référant à la nomenclature Corine Land Cover.  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Corine-Land-Cover.html>

Territoires concernés :

1) l'Aisne :

- la Thiérache
- le Laonnois
- la Vallée de la Marne

2) l'Oise (sur une majeure partie du département)

- le Pays de Bray
- la Vallée du Thérain
- la Vallée de l'Oise
- la Vallée de l'Automne
- le PNR Oise pays de France

3) la Somme

- le Nord du Ponthieu/vallée de l'Authie
- la Moyenne et Haute vallée de la Somme
- la Vallée de la Bresle (versant nord)
- le Sud-Ouest du plateau Picard

Répartition régionale :

